

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	26.09.2022	08h58	22.371	DDTE
Annule et remplace				

**Auteur-e(-s) : Margaux Studer**

**Titre : Comment le Conseil d'État justifie-t-il les dérogations en matière d'aménagement du territoire à Montezillon ?**

**Contenu :**

*La Liberté* relatait récemment les dérogations accordées par le Conseil d'État à un projet immobilier prévu à Montezillon. Le Conseil d'État peut-il nous expliquer :

- Comment justifie-t-il ces dérogations ?
- Quels intérêts ont été pris en compte pour motiver ces décisions ?
- Dans quelle mesure la préservation de la biodiversité a-t-elle été considérée dans ses décisions ?
- Suite aux risques de pénurie d'eau évoqués cet été, maintient-il sa position quant à une mise en danger d'un aquifère ?

**Souhait d'une réponse écrite : NON**

**Auteur-e ou premier-ère signataire :**

Margaux Studer

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Patricia Sørensen	Sarah Fuchs-Rota	Anne Bramaud du Boucheron
Anita Cuenat	Joëlle Eymann	Corine Bolay Mercier
Katia Della Pietra	Amina Chouiter Djebaili	Laurent Duding